



«Île-du-Prince-Édouard . . . Toute voiture doit être munie d'une chaîne à cadenas ou autre système analogue l'empêchant de partir lorsqu'elle est laissée seule. La circulation des automobiles est interdite le dimanche entre 9 heures du matin et 1 heure de l'après-midi et de 6 à 9 heures du soir. La vitesse autorisée dans les cités, villes et villages est de 7 ½ milles à l'heure; sur les routes et chemins bordés d'habitations rapprochées, 10 milles; lorsque l'on ne peut voir au moins 200 verges de route devant soi, 12 milles, et partout ailleurs, 15 milles.» (1916-17)

«Le premier chemin de fer en Canada fut ouvert le 21 juillet 1836, entre Laprairie et Saint-Jean, dans

la province de Québec. Sa longueur était de 16 milles; mais il y a eu si peu de progrès dans le développement des chemins de fer que quand la première pelletée de terre fut remuée par Lady Elgin, en 1850, il n'y avait que 71 milles en opération.» (1887)

«En 1923, le Canada se plaçait troisième, après les États-Unis et le Royaume-Uni, entre tous les pays de l'univers par le nombre de ses automobiles. Il existait une automobile pour 15,6 personnes en Canada, ou une par 3,39 familles.» (1924)



AUJOURD'HUI

En 1985, 53% de tous les voyageurs nationaux qui ont eu recours aux services à horaire fixe ont bénéficié de tarifs réduits, comparativement à 45% en 1983.

Selon les données provisoires pour 1985, les passagers de VIA ont été au nombre de 7,0 millions, soit une augmentation de 3,9% par rapport à 1984. En 1984, on comptait 14,6 millions de navetteurs, soit 66,8% .

Les entreprises canadiennes de transports interurbains par autocar ont transporté environ 28 millions de personnes en 1984.

La Voie maritime du Saint-Laurent est le plus long système de canaux du monde: 3 769 km, de l'océan Atlantique jusqu'à l'extrémité ouest du lac Supérieur. Les navires qui s'y engagent s'élèvent de 177 m depuis le bas Saint-Laurent jusqu'à la tête des Grands lacs.